



Le Vésinet, le 25 mai 2022

Non à l'implantation d'une ferme urbaine en centre-ville

Oui à un projet alternatif ayant une valeur ajoutée pour les Vésigondins

Le contexte

- La municipalité veut implanter une ferme urbaine en centre-ville du Vésinet dans le sous-sol de la place du marché, vaste endroit actuellement inoccupé.
- Après étude des expérimentations de fermes urbaines dans le monde et la visite de Champerché à Sartrouville, la conclusion des 5 associations est que ce projet n'est pas adapté au centre-ville du Vésinet : cette agro-industrie n'apporte pas les services attendus par les Vésigondins.
- Les adhérents des associations sont opposés à ce projet et forment le souhait qu'un projet alternatif soit développé par la municipalité et les habitants.

Un objectif

20 ans après la destruction de la patinoire et après de nombreuses études, les Vésigondins sont maintenant mûrs pour définir un projet alternatif pour le centre-ville :

- Développant la convivialité désirée dans le cœur de notre village,
- Apportant des nouveaux services aux habitants et incitant à venir en centre-ville,
- Développant le commerce,
- Englobant la place de l'Eglise, la rue Thiers, la place du marché, la rue Maréchal Foch et la place de la gare.

Concernant le sous-sol de la place du marché, ce projet alternatif pourrait incorporer un mix d'activités culturelles, sportives et artistiques, ainsi que des places de parking permettant de libérer la place de l'Eglise.

Une méthode

Au-delà des réunions publiques d'information qu'elle prévoit d'organiser, les habitants demandent à la municipalité de mettre en place un véritable travail collaboratif pour développer un projet alternatif :

- Tenue d'une série de tables rondes animées par des professionnels,
- Très large participation de ceux qui souhaitent s'impliquer dans le processus : associations, habitants, commerçants, élus,
- Partage des nombreuses études réalisées au cours des 10 dernières années, clarification des règles concernant les ERP (Etablissements Recevant du Public),
- Construction progressive des éléments importants du projet,
- Finalisation d'un projet alternatif, chiffrage financier.

Ce processus a fait ses preuves puisqu'il a été utilisé pour bâtir le projet du Parc Princesse dans un très large consensus et a donné un très bon résultat.

A l'issue de ce processus, nous demandons que les habitants soient appelés à choisir entre le projet de ferme urbaine et le projet alternatif par une consultation locale.

Éric de la Guéronnière
Président de SLV

Jean-Paul Debeaupuis
Président de la SIDSV

Jacques Firmin
Président d'AEB

Régis Desmarescaux
Président de l'AVNR

Joël Rosenberg
Président de DWRC